

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTREAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Nominations ecclésiastiques. — IV Retraite fermée pour les prêtres. — V Lettre de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé et aux fidèles du diocèse, au sujet de la réouverture des églises. — VI Le dimanche—10 novembre 1918. — VII Lettre de Son Excellence Mgr le délégué-apolitique au cardinal de Québec et à l'épiscopat canadien.— VIII Chez les Soeurs Grises de la rue Guy. — IX Courtes réponses à diverses consultations. — X Cours de musique sacrée.

**AU PRONE**

Le dimanche 24 novembre

On annonce :

Le premier dimanche de l'Avent;

La fête de saint André (samedi);

La neuvaine de l'Immaculée-Conception, vendredi le 29<sup>1</sup>;

Dans le diocèse de Sherbrooke, samedi, le 30, le 25e anniversaire du sacre de Mgr l'évêque;

Dans le diocèse de Joliette, la collecte, le 1er dim. de l'Avent, pour les orphelins.

**Note.** — Le jeûne et l'abstinence des mercredis et vendredis de l'Avent sont supprimés par le nouveau Code de droit canonique.

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche 24 novembre

Messe du 24e dim. après la Pentecôte, **semi-double**; mém. de saint Jean de la Croix et de saint Chrysogone; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de sainte Catherine et de saint Jean de la Croix.

**Dans la cathédrale de Valleyfield:**

Solennité de sainte Cécile, **double de 1e cl.**; seule mém. du 24e dim. après la Pentecôte; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de sainte Catherine et du dim.

**Note.** — Il n'y a plus abstinence ni jeûne les mercredis et vendredis de l'Avent (excepté les Quatre-Temps).

<sup>1</sup> En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.

## TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 1 décembre

Comme le I dimanche de l'Avent est privilégié contre tout office même de le cl. (Rubr. génér. du brev., titre X, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI, décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754). C'est pour quoi l'on anticipe au 24 novembre, la solennité des titulaires dont l'office tombe dans la semaine et ne peut avoir lieu le 1er dimanche de l'Avent (1 décembre). J. S.

## PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi	25 novembre	— Noviciat des Soeurs de Sainte-Anne.
Mercredi	27	— Collège de Saint-Laurent.
Vendredi	29	— Saint-Jean-de-la-Croix.
		— Toutes les églises et chapelles.
Dimanche	1 décembre	— Cathédrale.
		— Saint-Irénée.

## NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé Albert Lessard, curé à Sainte-Julie-de-Verchères, en remplacement de M. l'abbé Alfred Bertrand qui se retire du saint ministère ;

M. l'abbé Joseph-Clément Jetté, aumônier à la Réforme.

## RETRAITE FERMEE POUR LES PRETRES

Une retraite fermée pour les prêtres aura lieu à la Villa Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe, du lundi soir 9 décembre au samedi matin suivant. Le premier exercice commencera à 8 heures du soir. — C'est la seule retraite fermée qui ait lieu maintenant durant l'année, pour les prêtres, à la Villa Saint-Martin. Ceux qui désirent y prendre part sont priés d'envoyer leur nom au Père Archambault, Villa Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe (Laval).

## LETTRE D

AU CL

AU SUJET

Nos très

L'épidémie  
par milliers.  
ments elle a su  
Nos temples  
novembre. Les  
temps ordinair  
leur maison vo  
mandations du  
penses requises

A l'issue de  
églises le *Te I*  
C'est notre dev  
ses autels, aprè  
encore, et que s  
— Bientôt, noi  
nous réunirons  
*Deum*, celui de  
dons depuis si l  
à celle de tous  
et, dans la vict  
la belle parole d  
" la victoire de

**LETTRE DE Mgr L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL**  
**AU CLERGE ET AUX FIDELES DU DIOCESE**  
**AU SUJET DE LA REOUVERTURE DES EGLISES**

Archevêché de Montréal, le 8 novembre 1918.

Nos très chers frères,


L'épidémie touche à sa fin. Ses victimes se comptent hélas! par milliers. Mais en même temps, que d'héroïques dévouements elle a suscités!

Nos temples seront ouverts au culte dimanche prochain, 10 novembre. Les offices religieux y seront célébrés comme en temps ordinaire. — Ceux qui auraient encore des malades dans leur maison voudront bien tenir compte des prudentes recommandations du *Conseil d'hygiène*. Nous leur donnons les dispenses requises à cette fin.

A l'issue de la messe solennelle, on chantera dans toutes les églises le *Te Deum* suivi de l'oraison de l'action de grâces. C'est notre devoir de remercier Dieu, en revenant au pied de ses autels, après une épreuve qui aurait pu être plus terrible encore, et que sa bonté exauçant nos prières a daigné abréger. — Bientôt, nous en avons la confiance, tout l'annonce, nous nous réunirons dans le lieu saint pour chanter un autre *Te Deum*, celui de la paix glorieuse et libératrice que nous attendons depuis si longtemps. Cette fois, nous joindrons notre voix à celle de tous nos vaillants alliés triomphants de la barbarie, et, dans la victoire que nous célébrerons, nous verrons, selon la belle parole de l'humble et illustre généralissime de France, " la victoire de Dieu ".

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

## LE DIMANCHE—10 NOVEMBRE 1918

 E fut un dimanche de résurrection! *Deo gratias!* Nos églises sont réouvertes. L'épidémie est définitivement enrayée. Les journaux de ce matin (lundi, 11 novembre) annoncent aussi que l'armistice est signé. La matinée est toute radieuse de l'un de ces beaux soleils d'automne qui semblent faire respirer plus à l'aise le calme et la paix d'une atmosphère pure et limpide. Notre dimanche d'hier fut vraiment une résurrection! Littéralement, on se sentait revivre! *Deo gratias! Deo gratias!*

Partout, dans Montréal, ce fut ainsi, et de même dans les alentours, sans doute. Certes, il y a bien des vides dans nos rangs ou à nos foyers. La mort a fauché un peu partout, à droite et à gauche, en haut et en bas. Et ce sont surtout des jeunes qui sont tombés. Trois mille décès à Montréal en cinq semaines, sept ou huit mille peut-être dans la province au cours du même temps! C'est accablant et c'est dur. Mais la loi de la vie est ainsi faite. Les morts, on les pleure, et puis on les oublie. Oh! pas tout de suite, soit. Peu à peu, quand même. Il reste que, toujours, et malgré nos deuils, nous n'en avons pas moins soif de vie.

\* \* \*

On le voyait bien à la cathédrale hier. Les circonstances d'ailleurs s'y prêtaient. Non seulement nos nefs vides depuis quatre semaines se remplissaient enfin, notre culte catholique, si plein et si expressif, par nos cérémonies majestueuses reprenait ses droits et nous chantions notre *Te Deum* à nous; mais les représentants officiels de la France, son consul général, un détachement de sa célèbre légion étrangère et quelques-uns de

nos hommes  
étaient nos hô  
union avec to  
grand *Te Deu*  
ble oppression  
d'autres — v

De voir, dan  
pied du maîtr  
en avant de l  
allées, ces légi  
tes au canon, l  
usée par la fat  
gée de marins  
au centre, leu  
croix de la lég  
leurs clairons,  
à Dieu à une  
oui, cela vous p  
moins quelque  
cette fois, pour  
armes"! Ah!  
on leur jetait d  
Christ — de ce  
*cum! Que Dieu*

A l'évangile,  
son prône, la pr  
dire plus tard to  
rêta à souligner  
vient de tirer de  
ser.

nos hommes marquants à nous du monde civil ou militaire, étaient nos hôtes dans la maison de Dieu, nous nous sentions en union avec tous les victorieux de demain et nous préluions au grand *Te Deum* universel que le monde libéré d'une formidable oppression — d'une au moins, disons-nous, car il en reste d'autres — va sûrement entonner.

De voir, dans le pourtour du balustre du chœur, juste au pied du maître-autel et au pied du trône de Mgr l'archevêque, en avant de la foule du peuple répandue par les nefs et les allées, ces légionnaires fameux, casqués de lourd et bayonnettes au canon, l'air martial et pittoresque, la figure évidemment usée par la fatigue de la guerre, avec, à l'arrière, la double rangée de marins français à la blouse blanche et au col bleu, et, au centre, leur drapeau, ce trophée de gloire, cravaté de la croix de la légion d'honneur et de la fouragère... D'entendre leurs clairons, si sonores, si clairs, si puissants, sonner le salut à Dieu à une allure toute vaillante et toute française... Ah! oui, cela vous prenait au cœur! C'était la France, ou tout au moins quelque chose de la France qui vibrait là! Et c'était, cette fois, pour Dieu qu'ils se tenaient là, qu'ils "portaient armes"! Ah! qu'avec conscience et qu'avec une joie intense on leur jetait de l'autel le sempiternel souhait du prêtre du Christ — de ce Christ qui fit la France si belle: *Dominus vobiscum! Que Dieu soit avec vous!*

\* \* \*

À l'évangile, M. le curé de la cathédrale salua d'un mot, à son prône, la présence de nos hôtes, laissant à Monseigneur de dire plus tard tout ce qu'il y avait à leur dire. Lui-même il s'arrêta à souligner l'importante leçon chrétienne qu'il nous convient de tirer des jours d'épreuves que nous venons de traverser.

irconstances  
vides depuis  
catholique,  
euses repre-  
nous; mais  
général, un  
ques-uns de

A l'issue de la messe, et avant d'entonner le *Te Deum* à Dieu, Mgr l'archevêque, de son trône, prononça une émouvante allocution de circonstance. Monseigneur était évidemment très ému. Sa gorge se serrait. Par moments, il dut faire effort pour pousser ses meilleurs cris du cœur. Voici le texte de cette fière et forte harangue, si épiscopale de ton et si française d'entrain :

*Braves soldats de la légion étrangère,*

*Il y a quelques jours, la grande cité de New York vous acclamait. Hier, notre ville vous faisait fête. Laissez-moi, aujourd'hui, vous souhaiter la plus cordiale bienvenue, dans cette cathédrale, où vous venez avec nous affirmer votre foi et prier le Dieu des armées. Tout à l'heure, il me semblait le voir vous bénir, de l'hostie sainte sous laquelle il se cache, quand vous lui présentiez les armes et quand vos clairons résonnaient en son honneur.*

*On vous appelle la légion étrangère. Est-ce bien le nom qui vous convient après la lutte mondiale à laquelle vous avez pris une si noble part? Etrangère à qui? A la France? Mais vous êtes venus de vos diverses patries: de la Suisse, de l'Espagne, de l'Italie, de la Russie, de la Hollande, du Monténégro—je ne puis les énumérer toutes!—pour vous donner tout entiers à la France. Vous l'avez adoptée comme la terre bien-aimée que l'on défend et pour laquelle, au besoin, on sait mourir. Vous avez fait vôtres ses aspirations, ses ambitions, ses espérances et ses douleurs. Tous ses ennemis sont vos ennemis. Vous êtes à son service comme les plus vaillants de ses enfants. Il y a de la France en vous: dans votre parler, dans votre démarche, dans votre fierté, dans votre courage, dans votre cœur surtout. Vous étiez quarante-cinq mille au début de la guerre, et vous n'êtes plus aujour-*

*d'hui: qu'un  
tombés sous l  
fond de mon  
ont versé leur  
de la civilisa  
de voir triom  
que épopée, à  
d'illustres fa  
vous avez pa  
jours et de n  
la boue et da  
je ne saurais  
les et les croix  
content pas t  
partout où le  
per quelque g  
fière devise: l*

*C'était auss  
çais, le 65e: N  
nous pouvons  
savez, et la Fr  
de bataille: à  
à tous les poste  
dre. Notre 22e  
moi d'associer  
gère, j'allais d  
saient sont pr  
çaise. Ce sont  
appeler vos frè*

*Et maintena  
acharnés et d'  
pandu, après to*

d'hui qu'un peloton de quelques centaines. Les autres sont tombés sous la mitraille. A tous ces glorieux morts, j'adresse du fond de mon âme l'hommage de ma plus sincère admiration. Ils ont versé leur sang pour une grande cause: la cause du droit et de la civilisation, la cause que nous aurons tous l'immense joie de voir triompher demain. Pour vous, survivants de la tragique épopée, à combien de batailles vous avez participé, combien d'illustres faits d'armes vous avez accomplis, à quel point vous avez parfois souffert du froid et de la faim, combien de jours et de nuits vous avez passés au fond des tranchées dans la boue et dans le sang, combien de blessures vous avez reçues, je ne saurais le dire! Les cicatrices que vous portez, les médailles et les croix d'honneur qui décorent vos poitrines ne nous racontent pas tous vos exploits. Mais nous savons que vous étiez partout où le danger était le plus menaçant, où il fallait frapper quelque grand coup, et que vous êtes restés fidèles à votre fière devise: Nous mourons, mais nous ne reculons jamais.

C'était aussi la devise d'un de nos bataillons canadiens-français, le 65e: *Nunquam retrorsum*—Jamais en arrière! Ce fut, nous pouvons le dire, celle de tous nos soldats canadiens. Vous savez, et la France entière sait, ce qu'ils ont fait sur les champs de bataille: à Vimy, à Courcellette, à Valenciennes, à Cambrai, à tous les postes qu'ils étaient chargés de prendre ou de défendre. Notre 22e ne s'est-il pas à jamais immortalisé? Permettez-moi d'associer en ce moment son nom à celui de la légion étrangère, j'allais dire de la légion d'honneur. Ceux qui le composaient sont presque tous disparus! Ils reposent en terre française. Ce sont nos héros, je demande que vous veuillez bien les appeler vos frères.

Et maintenant, après quatre \* longues années de combats acharnés et d'endurance merveilleuse, après tant de sang répandu, après tant de souffrances et d'angoisse, c'est la paix qui

*s'en vient, la paix glorieuse dans la plus complète des victoires! L'ennemi dont les crimes atroces sont pour jamais inscrits à sa honte aux pages de l'histoire, l'ennemi qui avait rêvé dans son orgueil insensé la domination du monde, qui avait déchiré les traités sacrés, envahi l'héroïque et chère Belgique toujours fidèle à l'honneur, dévasté tant de villes françaises, incendié tant de cathédrales et d'églises, bombardé les villes ouvertes, sans défense, torturé les prisonniers et souillé les femmes, l'ennemi se sent, s'avoue vaincu et demande humblement la paix. Et il s'en vient honteux, auprès du grand et admirable soldat Foch, votre généralissime, comme un coupable se rend auprès de son juge pour recevoir sa sentence. La sentence est attendue et nous la connaissons bientôt, avec toutes ses conséquences.*

*C'est surtout en Alsace-Lorraine qu'on doit l'attendre avec une fièvre patriotique au coeur! Et je crois entendre les enfants chanter à leurs foyers pleins de joie et d'espérance ce que leurs pères chantaient au lendemain du douloureux désastre de 1870 :*

Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine  
Et, malgré vous, nous resterons français!  
Vous avez pu germaniser la plaine,  
Mais notre coeur, vous ne l'aurez jamais !

*Dès aujourd'hui, il nous est bien permis de nous réjouir. Et, puisque nous avons le devoir de remercier Dieu d'avoir daigné mettre fin, chez nous, à une épidémie qui a causé tant de souffrances et de deuils, remercions-le aussi de la paix et de la victoire clairement entrevues. Que vers lui montent nos prières et nos plus ferventes actions de grâces. Debout, mes frères! Te Deum laudamus, te Dominum confitemur!*

A ce noble et beau langage, il n'y a évidemment rien à ajouter. Oui, dans plus d'un sens, le dimanche 10 novembre 1918 aura été, à Montréal, et surtout à la cathédrale, un jour de résurrection !

E.-J. A.

L  
Mg  
AU CAR

PIERRE DI M  
archevêque  
nada et à T  
Au très disting  
aux révéren  
Canada et d

Envoyé par S  
rive au milieu  
continuer l'oe  
veux point vo  
hension dont j  
charge qui m'  
quitter tant de  
j'avais travail  
cause de la gra  
passe mes force  
inspiré au pap

<sup>1</sup> Nous sommes  
le texte de la bell  
présentations, réce  
l'épiscopat de no  
le représentant c  
ment public, à tou  
que Son Excellen  
qu'il professe en  
les meilleurs sent



**LETTRE DE SON EXCELLENCE  
Mgr LE DELEGUE APOSTOLIQUE**

**AU CARDINAL DE QUEBEC ET A L'EPISCOPAT  
CANADIEN <sup>1</sup>**

PIERRE DI MARIA, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique,  
archevêque titulaire d'Iconium, et délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

Au très distingué et très éminent cardinal-archevêque de Québec et aux révérendissimes archevêques et évêques de la Puissance du Canada et de Terre-Neuve.

Envoyé par Sa Sainteté le Souverain Pontife Benoît XV, j'arrive au milieu de vous en qualité de délégué apostolique, pour continuer l'oeuvre de mes illustres prédécesseurs. — Je ne veux point vous cacher le sentiment de tristesse et d'appréhension dont je fus saisi à la première annonce de la nouvelle charge qui m'était confiée: de tristesse, puisqu'il me fallait quitter tant de personnes chères, la patrie, et un diocèse où j'avais travaillé pendant douze années; d'appréhension, à cause de la grandeur et de l'importance d'une charge qui dépasse mes forces. Mais aussitôt j'ai pensé que Dieu qui avait inspiré au pape le *vouloir*, c'est-à-dire la volonté de me con-

<sup>1</sup> Nous sommes honoré de publier aujourd'hui dans notre *Semaine* le texte de la belle lettre du nouveau délégué apostolique — que nous présentions, récemment à nos lecteurs (No du 28 octobre) — à l'épiscopat de notre pays. C'est la première fois, croyons-nous, que le représentant du pape au Canada s'adresse ainsi, dans un document public, à tous nos évêques. Nos lecteurs constateront comme nous que Son Excellence Mgr di Maria connaît déjà notre cher Canada et qu'il professe envers ses chefs spirituels et ses fils de toutes races les meilleurs sentiments. — E.-J. A.

fier une si haute mission, saurait aussi me donner le *pouvoir*, c'est-à-dire la grâce de remplir avec fruit les multiples devoirs attachés à cette charge. Dans l'obéissance à nos supérieurs nous trouvons toujours le secret de notre vertu, de notre force, de notre victoire: *Vir obediens loquetur victorias*. A ces motifs religieux vint s'ajouter un motif, pour ainsi dire humain, pour m'encourager dans ma mission. Entièrement nouveau en votre pays dont je n'avais jamais vu les grandes beautés, je ne crois pas être tout à fait inconnu à tout le clergé du Canada. Attaché pendant quatorze ans à la Sacrée Congrégation de la Propagande à Rome, d'abord comme vice-recteur du collège, ensuite comme minutante de la Sacrée-Congrégation, enfin comme professeur dans la faculté de théologie, j'ai eu l'occasion de connaître quelques excellents élèves du Canada, dont je conserve un très bon souvenir. A la même Sacrée Congrégation, dont alors dépendait le Canada, j'ai aussi appris à connaître la foi ardente du peuple canadien catholique, son profond attachement à l'Eglise, sa filiale obéissance au Souverain Pontife. — Acceptant donc avec joie la mission qui m'est confiée, me voici au milieu de vous, vénérables frères, pour associer mon oeuvre à la vôtre et travailler avec vous, de concert, à la plus grande gloire de Dieu et au salut des âmes, en nous tenant toujours plus étroitement attachés au centre de l'unité dans l'Eglise de Jésus-Christ, au pape, qui, selon la belle expression de sainte Catherine de Sienne, est "le doux Christ sur terre".

Le pape vous aime, vénérables frères. Il vous garde dans son esprit et son coeur. Il désire votre bien, le bien religieux, moral et civil de votre grand pays. Il m'a envoyé pour que je sois l'interprète de ses sentiments paternels à votre égard, comme je serai aussi auprès du pape l'interprète fidèle de votre piété filiale, de votre docilité et de votre attachement à

son auguste pape, que je forme  
pays recevoir  
toujours crois  
spirituels et  
quels je consacrerai  
le Seigneur m'a  
Je saisis ces  
vos prières, et  
me déclare,

Palais de la D  
le 18

## CHEZ LE

**E** viens  
soeur  
Guy.

expressif et to  
pas plus, brûla  
tif. Il y avait  
quels le frère  
Ludlow, son co  
cotte, de Trois  
ciens. Dans les  
vieillards et vie  
par faveur. La

son auguste personne.—Qu'il plaise au Seigneur que les vœux que je forme dès aujourd'hui en faveur de ce cher et illustre pays reçoivent leur plein accomplissement : vœux de progrès toujours croissants, vœux de bonheur, vœux de tous les biens spirituels et temporels, que je vous souhaite de cœur et auxquels je consacrerai toutes mes forces durant tout le temps que le Seigneur me donnera de rester parmi vous.

Je saisis cette première occasion pour me recommander à vos prières, et, avec toute la vénération qui vous est due, je me déclare,

Votre serviteur en Notre-Seigneur,

✠ P. DI MARIA, ARCH. D'ICONIUM,

*délégué apostolique.*

Palais de la Délégation Apostolique,

le 18 octobre, 1918,

Ottawa.

### CHEZ LES SŒURS GRISES DE LA RUE GUY

**E** viens d'assister à un service funèbre, le service d'une soeur précisément, chez les soeurs grises de la rue Guy. C'est très simple, sans apprêts, sans éclat. C'est expressif et touchant au possible. Huit cierges bien comptés, pas plus, brûlaient autour du catafalque si malingre et si chétif. Il y avait au chœur quatorze ou quinze prêtres, parmi lesquels le frère de la soeur défunte, M. l'abbé Rodier, curé de Ludlow, son confrère et ami de Rome, M. le chanoine Massicotte, de Trois-Rivières, et les autres presque tous des sulpiciens. Dans les nefs, on voyait des soeurs, des novices, quelques vieillards et vieilles femmes hospitalisés, de rares amies admises par faveur. La grande chapelle, avec ses gros barrages de la

voûte qui ont dû être ajoutés pour la solidifier, avec surtout ses longues fenêtres à vitraux peints qui ne laissent passer que peu de lumière, la grande chapelle, qui est belle pourtant, était ce matin bien sombre. De l'orgue, le chant de Solesmes, douce et pure psalmodie, exécuté par les soeurs et leurs novices, tombait là-dessus, lent et triste, comme une plainte. Détail à noter, celle qu'on recommandait à Dieu et au repos éternel avait longtemps tenu cet orgue et conduit ce choeur. Il me semble qu'il y paraissait. Autant que jamais, on sentait que les choristes mettaient beaucoup d'âme dans leurs voix. C'était une vraie prière du choeur et des coeurs!

\* \* \*

Cette soeur est morte des suites de l'influenza qui sévit à Montréal depuis cinq semaines, exactement au matin même de ce dimanche de résurrection dont nous parlions plus haut. Elle est morte tranquillement, à peu près à l'issue de la messe de communauté, résignée, en paix, heureuse. Et pourtant, en plus d'un sens, c'est une victime.

Les soeurs grises, dont c'est du reste la vocation, ont répondu des premières à l'appel de Monseigneur et des autorités municipales: elles ont soigné nos malades de l'épidémie, d'abord dans leurs hôpitaux ordinaires, Notre-Dame et Saint-Paul, puis dans les hôpitaux d'urgence, et enfin, sur demande, à domicile. Trente soeurs sont ainsi allées dans les hôpitaux d'urgence et vingt-cinq ont visité des malades à domicile. Nous n'avons pas les chiffres exacts pour celles qui ont simplement continué leur service aux hôpitaux Notre-Dame et Saint-Paul. Au début de l'épidémie, nous disait ce matin l'assistante générale, nos soeurs passaient la nuit comme le jour auprès de " leurs patients ". Dieu n'a pas voulu qu'elles restassent indemnes. Elles ont dû donner l'exemple jusqu'au bout! Pas moins de quatre-vingts ont été malades à la rue Guy, dont seize avaient

pris la " grippe " parémiement ap sont mortes. N

La petite soeur hier, les restes communauté, e connue personne d'un groupe d' musique m'ava vent, j'ai enten Plus souvent en profondes, si pr encore son âme ment qu'est l'or vie et quelle ex C'était une artis Chacun en conv

De toute évidence grandes scènes. L sensibilité exquis place, au premie guée. A vingt an pauvres, elle s'ét costume gris, elle nifestait partout: art d'écrire, dans musique et le cha comme la corde d' le a dû souffrir! tes de jouir plus q

pris la "grippe" en soignant les "grippés" — et l'ont apparemment apportée aux autres — et dont six, pas moins, sont mortes. Ne sont-ce pas des victimes?

\* \* \*

La petite soeur — l'une des six — dont on a transporté, dès hier, les restes à Châteauguay, où se trouve le cimetière de la communauté, et dont se chantait le service ce matin, je l'ai connue personnellement. L'exercice du saint ministère auprès d'un groupe d'orphelines qu'elle dirigeait comme maîtresse de musique m'avait naguère mis en relation avec elle. Bien souvent, j'ai entendu chanter ses enfants, qui chantaient si bien. Plus souvent encore, j'ai écouté les harmonies si douces et si profondes, si prenantes et si attachantes, que ses doigts et plus encore son âme d'artiste savaient faire sortir du royal instrument qu'est l'orgue de nos églises ou de nos chapelles. Quelle vie et quelle expression dans ses choeurs et dans son jeu ! C'était une artiste dans l'âme, et jusqu'au tréfonds de l'âme. Chacun en convenait.

De toute évidence, elle eut pu briller dans le monde et sur les grandes scènes. Nature d'élite, supérieurement cultivée, d'une sensibilité exquise et d'une éducation parfaite, elle eut été à sa place, au premier rang, dans n'importe quelle société distinguée. A vingt ans, elle s'était donnée à Dieu et aux soins des pauvres, elle s'était faite soeur grise. Mais, sous le modeste costume gris, elle était restée artiste. Son goût du beau se manifestait partout : dans sa tenue, dans sa conversation, dans son art d'écrire, dans son talent surtout et ses aptitudes pour la musique et le chant. Elle vibrait aux plus nobles sentiments, comme la corde d'une harpe aux plus riches accords. Ce qu'elle a dû souffrir ! Si c'est le privilège, en effet, des vrais artistes de jouir plus que d'autres, c'est leur sort aussi de souffrir

davantage. Dans les groupements sociaux, dans les communautés comme ailleurs, il leur faut se faire pardonner leur supériorité et la tâche est toujours rude et dure à leur âme trop sensible. Peut-être à cause de cela ces âmes d'artistes vivent-elles plus intensivement que d'autres, et c'est pourquoi, sans doute, souvent, les artistes meurent jeunes. Leur coupe est plus tôt vide, semble-t-il, et ils n'ont plus la force de la remplir. Ou bien, à cause de la souffrance que leur impose l'entourage qui ne les comprend pas et les rudoie, Dieu les juge plus vite mûrs pour son ciel. Le dernier mot de soeur Rodier, dit à son frère, me paraîtrait l'indiquer : " La paix du monde est signée ", lui disait M. l'abbé. " La mienne aussi ", fit-elle souriante, et elle ferma les yeux. Peu d'heures après, en effet, sa paix était à jamais signée !

\* \* \*

Nos bonnes soeurs grises portent leurs deuils noblement et généreusement, comme elles font tout le reste. Nous nous inclinons respectueusement devant leur vaillance. Modestes autant que zélées, elles n'aimeront guère sans doute à nous voir les louer publiquement, à l'occasion de la mort de l'une des leurs. Il est bon pourtant, et il convient pour l'exemple, qu'on le fasse quelquefois.

En 1847, lors de la fameuse épidémie de typhus qui dévasta notre ville, elles se dévouèrent auprès de ces malades des "sheds" de la Pointe-Saint-Charles, que l'immigration nous amenait d'Irlande chargés de fièvre. Sept des leurs moururent au poste d'honneur. Ce fut comme un signe de Dieu. Le spectacle de leur zèle surhumain leur valut toute une floraison de solides et nombreuses vocations. Qu'il en soit ainsi cette fois encore ! Que l'oeuvre admirable des filles de la vénérable Mère d'Youville en soit à jamais fortifiée et fécondée !

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

Il y a  
celle du  
le Tantum  
tiques se

Ces d  
à peu pr  
rale dan  
sons éta  
1881 la  
qui a ét  
puis et  
prescrit  
que son  
doit être  
exemple  
de saint  
tion de l

Il est  
se soit to  
fait une  
devait être  
exception  
déjà répu  
1907, qu'  
Tantum  
agir de m  
veau son

## COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

### PLACE DES ORAISONS AU SALUT

Il y a des lieux où l'on chante toutes les oraisons à la suite de celle du Saint-Sacrement, d'autres où l'on chante ces oraisons avant le *Tantum ergo* et celle du Saint-Sacrement seule. Ces deux pratiques sont-elles également bonnes, sinon laquelle faut-il préférer?

Ces deux pratiques étaient également bonnes jusqu'à il y a à peu près quarante ans, vu l'absence de toute législation générale dans l'Eglise à ce sujet. L'usage de réunir toutes les oraisons était généralement en vigueur au Canada. Mais le 23 mars 1881 la Congrégation des Rites a donné une réponse à ce sujet qui a été reproduite par les manuels de cérémonies édités depuis et adoptés par la plupart des évêques. Cette décision prescrit que le morceau en l'honneur de la Sainte Vierge ainsi que son oraison soient chantés avant le *Tantum ergo*. Il en doit être ainsi de tout autre morceau et de son oraison, par exemple celui qu'on chante, en certains diocèses, en l'honneur de saint Joseph ou de tout autre saint, ou pour obtenir la cessation de la guerre, etc.

Il est également prescrit que lorsqu'on chante le *Te Deum*, se soit toujours avant le *Tantum ergo*. Il est vrai qu'on avait fait une exception en faveur de l'oraison du *Te Deum* qui devait être seule unie à celle du Saint-Sacrement. Mais cette exception a été retranchée. La Congrégation des Rites, ayant déjà répondu deux fois, le 23 novembre 1906 et le 7 février 1907, qu'il fallait toujours chanter toutes les oraisons avant le *Tantum ergo*, répondit également, le 8 juin 1911, qu'il fallait agir de même pour l'oraison du *Te Deum*, et, donnant de nouveau son décret du 16 décembre 1902, publié seulement dans

les *Acta S. S.* de 1910, en modifiant cette prescription d'unir l'oraison du Saint-Sacrement à celle du *Te Deum*, elle demanda expressément qu'on la chantât avant le *Tantum ergo*. Ce nouveau texte est du 22 mai 1912 et a été publié dans les revues (*Ami du Clergé*, 1912, page 620) et dans les *Acta S. S.* de 1912.

Il n'y a donc plus d'exception et tous les morceaux, comme toutes les oraisons, au salut, doivent être chantés avant celle du *Tantum ergo*. Par suite l'oraison du Saint-Sacrement doit, dans tous les cas, depuis 1912, être chantée seule.

J. S.

---

### COURS DE MUSIQUE SACREE

---

Le mardi 26 novembre, à 8 heures du soir, s'ouvriront à l'Université Laval les cours de l'Ecole de musique sacrée (*Schola cantorum*). On y enseignera, comme par le passé, le solfège et la notation grégorienne (théorie, exercices de chant, ensemble et chœurs). Des professeurs expérimentés, M. l'abbé A. Pineault et M. Noël Charbonneau, sont chargés des cours. Ceux-ci ont trois degrés: élémentaire (1ère année ou du lundi soir); intermédiaire (2ème année ou du vendredi soir); supérieur (3ème année ou du mardi soir). Les élèves seront groupés par sélection et recevront après leurs années de cours un diplôme universitaire s'ils subissent avec succès les examens. Ils auront à verser la somme de \$2.00 pour l'inscription; les cours sont gratuits. Ils auront droit d'admission à toutes les auditions, séances, concerts, conférences de l'Ecole. Ils prendront part aussi à l'exécution des programmes. Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal engage fortement MM. les curés à communiquer cette note à leur maître de chapelle et à faire en sorte d'envoyer au moins deux de leurs chantres à l'Université. Il y va du succès de la cause grégorienne.

(Communiqué officiel).